



HAL
open science

‘Donc n’avons nos .i. povre chevalier [...]?’ Richier dans la ”Chanson d’Aspremont”

Muriel Ott

► **To cite this version:**

Muriel Ott. ‘Donc n’avons nos .i. povre chevalier [...]?’ Richier dans la ”Chanson d’Aspremont”. Op. Cit. Revue des littératures et des arts, 2019, 20 (”Agrégation 2020”). hal-03143712

HAL Id: hal-03143712

<https://hal.science/hal-03143712>

Submitted on 2 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Donc n'avons nos .i. povre chevalier [...] ? » :
Richier dans la chanson d'*Aspremont*

Muriel Ott

§I

Chanson de geste aux enjeux pluriels (chanson de croisade dans laquelle Charlemagne doit réagir à une agression sarrasine en Europe, chanson politique qui, notamment, met en évidence le mécanisme de la largesse en lien avec le pouvoir du souverain et définit clairement les rapports entre l'aristocratie guerrière et le clergé, chanson d'*enfances* qui relate les premiers exploits de Roland, trace ou annonce de chanson de révolte, avec la figure de Girard), la chanson d'*Aspremont*¹ fait intervenir des personnages nombreux et variés, et l'on serait bien en peine « d'attribuer la palme de l'héroïsme à un personnage précis dans une chanson qui insiste si clairement sur la solidarité et la bonne entente des chevaliers de Charlemagne »².

¹*Aspremont. Chanson de geste du XII^e siècle*, éd. F. Suard, Paris, Champion Classiques, 2008. Nous utiliserons aussi, en le signalant à chaque fois, *La chanson d'Aspremont. Chanson de geste du XII^e siècle*, éd. L. Brandin, Paris, Champion, 2^e éd. revue, 2 vol., 1923-1924.

²A. Corbellari, « Parcours du désir et de la cruauté dans *La Chanson d'Aspremont* », *L'épopée romane*, Actes du XV^e Congrès international Rencesvals, Poitiers, CESCUM, 2002, t. I, p. 465-473, ici p. 466.

§2

De fait, si, comme la plupart des chansons de geste, *Aspremont* valorise des personnages puissants sur le plan économique et politique, elle s'attache également, sans doute bien davantage que d'autres chansons, à évoquer assez précisément des phénomènes de promotion sociale, en particulier des promotions de non-nobles, sur le champ de bataille, en raison des circonstances, à la classe chevaleresque³, mais aussi à mettre en relief la diversité des conditions à l'intérieur de la classe chevaleresque, et à évoquer des cas possibles ou effectifs de promotion à l'intérieur de cette classe, dans le souci de décrire une société idéale où toutes les forces vives sont tendues dans le même but et dont le fonctionnement parfait, dépourvu de toute tension réelle (comme le montre exemplairement l'absence, dans les faits, de querelle véritable entre Charlemagne et Girard), permet la victoire contre l'ennemi, tandis que le monde sarrasin est marqué par des dissensions permanentes⁴.

§3

Dans le prologue, qui fait l'éloge de Naimes, il est ainsi question de ces *frans linages* (v. 24) que Charlemagne, grâce à son excellent conseiller, a fait *essaucier* et *avemcier* (v. 24 et 26), ce qui lui a permis, avec le temps, d'avoir *.xv. roiaumes [...] a justissier* (v. 38). Lors de l'épisode initial de la chanson, celui de la cour plénière à Aix, Naimes conseille à Charlemagne d'aimer notamment *les povres* (v. 59), à savoir les chevaliers pauvres, de rang médiocre⁵, et précise tout l'intérêt de cette attention particulière : *Il se lairoient por vos tuit detrenchier* (v. 65)⁶ ; Naimes se propose même d'ouvrir son propre trésor pour en faire bénéficier le *povre chevalier* (v. 74). Reconnaisant de cet excellent conseil, l'empereur distribue alors ses richesses (laisses 6 et 7) en les spécialisant selon le rang de celui qui les reçoit : ainsi, les *povres soudoiers* (v. 136) ne recevront pas la même chose que les *proudesomes qui sont de gentil lin* (v. 134). S'appuyant sur le texte de ce passage dans l'édition Brandin⁷, ainsi que sur d'autres textes médiévaux, Ph. Haugeard fournit

³Voir les v. 4269-4280, 6799-6808, 6815-6823, 7334-7340, et voir à ce propos D. Boutet, « Chevalerie et chanson de geste au XII^e s. : essai d'une définition sociale », *Revue des langues romanes*, 2006, t. 110/1, p. 35-56, notamment p. 42-44, et *Id.*, « Guerre et société au miroir de la *Chanson d'Aspremont* », *Guerre et société, Byzance – Occident (VIII^e-XIII^e siècle)*, éd. D. Barthélemy et J.-C. Cheynet, Paris, Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance, Monographies 31, p. 173-183, notamment p. 179-180.

⁴L'organisation sociale du monde sarrasin paraît toutefois calquée sur celle du monde chétien, comme le montre par exemple le v. 6457 : *Et sont .xxx.m. noble, que haut que bas.*

⁵Voir J. Larmat, « L'orphelin, la veuve et le pauvre dans le *Couronnement de Louis* », *Charlemagne et l'épopée romane*, Actes du VII^e Congrès international Rencesvals, Paris, Les Belles Lettres, 1978, t. I, p. 191-204.

⁶À la fin de la chanson, Girart ne dira pas autre chose dans son *chastoïement* à Florent (v. 10983-11000, et en particulier v. 10999 : *Il se larroient por vos tuit detrenchier*).

⁷*Atins que li roi s'asist desos le pin / Ne qu'il se liet del perron marberin, / Les dras de soie, de palie alixandrin, / Les bons banas et les coupes d'or fin, / Les bials ostoirs, maint falcon mostardin, / Çals a donés*

une analyse éclairante du fonctionnement et des enjeux de la largesse que la chanson d'*Aspremont* exhibe :

Derrière sa banalité apparente, cette énumération est riche d'enseignements : [...] la nature des dons faits aux vassaux dépend de la condition de ces derniers ; s'il y a bien des dons transversaux, comme les faucons offerts aux damoiseaux, aux soldoiers et aux gentils hommes, Charlemagne prend bien garde à différencier ses libéralités, réservant aux uns ce qu'il ne donne pas aux autres, notamment les objets précieux qu'il distribue exclusivement à ses vassaux de haut lignage. Cette façon de faire est conforme à ce que l'on sait de la largesse carolingienne : à l'occasion des cérémonies de donation, la valeur des présents dépendait étroitement du rang social des donataires [...] ; si les dons faits aux 'pauvres chevaliers' peuvent répondre à leurs besoins économiques (don d'argent) ou à des nécessités liées à leur condition chevaleresque (don de chevaux), il va de soi que les présents offerts aux 'gentils-hommes de haut lignage' ne peuvent avoir qu'une portée honorifique : ces dons les distinguent et leur valeur (marchande ou symbolique) est clairement proportionnelle à l'importance de leur rang. Au final, la largesse de Charlemagne, pour être collective, n'en est pas moins discriminante : elle signale et renforce les hiérarchies sociales et politiques à l'intérieur d'un groupe faussement homogène.

§4

[Cette] pratique [...] répartit finalement les membres de l'aristocratie en deux groupes distincts – les *riches hommes* d'un côté, les *pouves hommes* de l'autre – pour lesquels la largesse du souverain possède en effet des significations bien différentes : pour les seconds, la largesse du souverain remplit une fonction économique [...] ; pour les premiers, elle remplit une fonction sociale et politique : si les présents qui leur sont offerts sont [...] les plus précieux et les plus chers [...], ce n'est évidemment pas pour répondre à des besoins économiques qu'ils ne connaissent pas, mais pour les honorer ; ces dons signalent leur importance sociale et augmentent leur prestige aux yeux de ceux qui leur sont inférieurs ou inféodés : ils accroissent leur capital symbolique et donc confortent leur place éminente dans la société. Par sa largesse, le souverain entretient et accroît son autorité sur

Carles, li fix Pepin, / As gentilx homes qui sont de rice lin. // Les palefrois, les cevals, les deniers, / Cels done Carles as pouves chevaliers ; / Le vair, le gris et les corans destriers, / Les falconcial, les müés esperviers, / Ces done Carles as bachelers legiers ; / As damoisials, as vallans soldoiers, / As gentilx homes les falcons monteniers. (éd. Brandin, laisses 6-7, v. 126-139). A. de Mandach a lui aussi commenté ce passage, à partir du ms. *L3* qu'il considère comme porteur d'une version plus ancienne que celle du ms. utilisé par L. Brandin, et distingue pour sa part trois catégories, celle des « gentilhommes de haut lignage », celle « des *pauvres* chevaliers », celle « des légers bacheliers et des damoiseaux » (« Observations littéraires et sociologiques relatives à la *Chanson d'Aspremont* », *Travaux de linguistique et de littérature*, XVI/1, 1978, p. 363-379, ici p. 373-375).

l'ensemble de son aristocratie, mais en même temps, il maintient les hiérarchies internes : c'est toute l'organisation sociale de cette même aristocratie qui est à la fois montrée et confortée – de façon *spectaculaire*.⁸

§5

S'il est tout à fait vrai que cette scène de distribution des richesses met en évidence la répartition des membres de la classe chevaleresque en deux groupes, le même épisode initial de la cour plénière à Aix met cependant aussi en avant la possibilité de promotion sociale à l'intérieur de cette classe. S'adressant aux barons (v. 99), Naimés leur conseille de se fier en celui qui a le plus de valeur après Dieu, là encore pour une raison utilitaire : « *Tex i vint filz de povre vavator, / Qui au partir sera dus ou contor* » (v. 103-104). Ce discours programmatique est à relier à un passage situé vers la fin de la chanson où le narrateur précise, abstraction faite des morts nombreux à l'occasion des combats, les bénéficiaires de la victoire :

Tex i vint povres et filz de vavator,
Sers de son chief, qui franchiz fu le jor,
Que Charlemaignes mist puis an tel honor,
Au departir an fut duc ou contor.
Tant lor dona qant ce vint au retor
Que li plus povres mist puis an grant richor ;
Li oir après am ont encor meillor. (v. 9021-9027)

§6

Par-delà ces formules générales, la chanson d'*Aspremont* accorde une réelle attention à ces chevaliers à la vie difficile⁹. Par exemple, dans le cadre des préparatifs à l'expédition en Calabre, Charlemagne demande à ses barons de lui envoyer des chevaliers exemplaires mais devenus pauvres (*Les chevaliers qui sont sanz vilanie, / Qui ont vescu de lor chevalerie, / A cui avoires et richesce est faillie*, v. 782-784), à qui il fournira tout le nécessaire¹⁰. De

⁸Ph. Haugeard, *Ruses médiévales de la générosité. Donner, dépenser, dominer dans la littérature épique et romanesque des XII^e et XIII^e siècles*, Paris, Champion, 2013, p. 237-238. Voir aussi *Id.*, « L'enchantement du don. Une approche anthropologique de la largesse royale dans la littérature médiévale (XII^e-XIII^e siècles) », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, n° 195, juillet-décembre 2006, p. 295-312.

⁹Ce fait distingue très nettement *Aspremont* de la chanson de *Roland*, caractérisée par l'exclusivisme de la haute noblesse (voir K.-H. Bender, « Un aspect de la stylisation épique : l'exclusivisme de la haute noblesse dans les chansons de geste du XII^e siècle », *Actes du IV^e Congrès international Rencesvals*, Heidelberg, 1969, p. 95-105. Dans *Roland*, Blancandrin explique qu'avec les richesses que lui offrira Marsile, Charlemagne pourra facilement rétribuer ceux qui se battent pour lui en échange d'un salaire (« *Ben en purrat lier ses soldeiers* » v. 34, « *Tant i avra de besanz esmerez / Dunt bien purrez voz soldeiers lier* » v. 132-133), mais les *soldeiers* en question n'apparaissent nullement dans le récit.

¹⁰Sur les chevaliers mercenaires, voir J. Flori, « La notion de Chevalerie dans les Chansons de geste du

même, dans son empressement à aider Charlemagne dans son entreprise militaire, le roi d'Angleterre Caroe fait équiper trente mille Anglais. Le narrateur ajoute une précision :

Ne soudoier ne pot il nul trover
 Qui ait mestier ne d'or ne d'argent cler
 Que il ne face ansemble o lui aler,
 Et a chascun fist .i. destrier mener (v. 866-869)

§7 Arrivé à Barfleur¹¹, Caroe fait crier que

Li chevalier qui n'ont sor coi monter,
 Qui ont servi de lor armes porter,
 Que molt tost viegnent au roi anglois parler,
 Chevaus et armes lor fera molt doner,
 Mais que il vullent ensemble o lui aler. (v. 874-878)

§8 Dans un tel contexte, il nous a paru utile de nous intéresser à un personnage pourtant épisodique de la chanson, un personnage au nom paradoxal, Richier, qui est un *povre chevalier* (v. 1464), et de suivre sa progression dans l'espace narratif.

§9 Charlemagne a installé son campement en deçà d'Aspremont. Il est entouré d'hommes puissants, laïques et ecclésiastiques :

Ansemble o lui et Naymë et Ogier,
 Cil de sa table et prince et chevalier,
 Et duc et conte et nobile princier, E l'apostoles et li nobles clergiers (v. 1432-1435)¹².

§10 Il demande alors à ses *barons* (v. 1436) qui envoyer de l'autre côté de la montagne, dont le franchissement apparaît comme particulièrement périlleux (cf. v. 1441-1445). Ogier le Danois se propose, le roi refuse, sans justifier son refus. D'autres personnages importants (*duc et conte et princier* v. 1458) se proposent à leur tour en vain, dans cette scène de réécriture de la chanson de *Roland*¹³, ce qui apparaît plus clairement dans l'édition de

XII^e siècle. Étude historique de vocabulaire », *Le Moyen Âge*, n° 81, 1975/1, p. 211-244 et 1975/3-4, p. 407-445, ici p. 243.

¹¹Voir dans l'éd. Suard la note des v. 871-878, p. 119.

¹²On lit dans l'éd. Brandin : *Puis fait li rois tols ses barons mander, / Vient i comte et duc et prince et per / Et l'apostoles i vint alsî parler* (v. 1698-1700).

¹³Au début de la chanson de *Roland*, Charlemagne demande à ses barons qui envoyer à Saragosse, et refuse successivement Naimès (laisse 17), Roland, Olivier et les autres pairs (laisse 18), Turpin (laisse 19) ; « il oriente alors le conseil vers 'un baron de (s)a marche', dont la perte serait sans doute moins grave à ses yeux » (D. Boutet, *Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire*, Paris, Champion, 1992, p. 523).

L. Brandin où, après Ogier, trois barons se proposent, dans trois laisses parallèles aux vers d'intonation formés sur le même modèle :

En piés se drece li senescals Fagon,
Dus de Toscaine et fu cozins Carlon,
Qui en bataille porte son confanon. (v. 1730-1732, laisse 101, éd. Brandin)

En piés se drece dans Joifrois de Paris,
Grise Gonele, un dus de molt grant pris. (v. 1744-1745, laisse 102, éd. Brandin)

En piés se drece li bons dus Aubuïn,
Dus de Bialvais et tint le Biavoisin. (v. 1757-1758, laisse 103, éd. Brandin)

§11 Contrairement à ce qui se passe dans la chanson de *Roland*, où Charlemagne veut que soit choisi *un barun de [sa] marche* (v. 275), l'empereur veut dans *Aspremont* que soit désigné un *povre chevalier* (v. 1464) :

Je ne voil mie as paiens anvoier
Haut home nul qui terre ait a baillier,
Que ne l'ocient li cuvert losengier.
Donc n'avons nos .i. povre chevalier
Qui de son cors feïst tant a prissier,
Qui auques vaille se il an a mestier ? (v. 1461-1466)

§12 Dans la chanson de *Roland*, si l'ambassade dans le camp du roi sarrasin Marsile est vue comme si périlleuse, c'est qu'elle a un précédent : Marsile a déjà tué deux émissaires de Charlemagne, les comtes Basan et Basile (v. 207-209). On comprend ainsi que, dans *Aspremont*, l'empereur choisisse plutôt d'envoyer chez Agolant un chevalier vaillant, mais dont la perte possible serait sans importance¹⁴.

§13 C'est le moment rêvé pour un nouveau personnage de faire son apparition :

Lors se dreça li bons vasax Richier ;
Cil estoit niés au bon duc Berengier ;
Ce dist la geste, n'estoit pas de moillier ;
Adoubé l'ot dus Naymes de Baivier,
Norri l'avoit desqu'il iert escuier. (v. 1467-1471)

¹⁴F. Suard remarque en outre que la « désignation [de Ganelon] est cause du drame de Roncevaux, alors que celle de Richier n'entraîne aucune conséquence dans la marche générale de l'action » (« *Aspremont*, v. 1549-2333 : l'ambassade de Naimes auprès d'Agolant », *Op. cit.* n° 20, automne 2019, note 3).

§14 Membre d'un lignage puissant (c'est le *niés* d'un duc, v. 1468)¹⁵, vaillant guerrier (*bons vasax*, v. 1467), formé puis fait chevalier par le duc Naimés, Richier est cependant bâtard (*n'estoit pas de moillier*, v. 1469), un bâtard noble « au destin compromis »¹⁶ : privé de toute possibilité d'héritage, c'est effectivement un *povre chevalier*. Il se présente lui-même ainsi :

Sire ampereres, je suis .i. chevalier,
N'ai oir ne fil ne terre a justissier ;
Se povres hons i volez anvoier,
Je am serai s'il vos plaist mesagier,
A mon pooir vos voldrai bien aidier. » (v. 1473-1477)

§15 La réponse de Charlemagne montre combien un service réussi peut améliorer la situation matérielle d'un homme et des siens, grâce à une rétribution substantielle :

– Amis, dist Charles, bien fait a otroier.
Se sainz et sauz en poez repairier,
Ce sachiez vos, ge vos quit si paier,
Toz vos linages i avra recovrier. » (v.1478-1481)¹⁷

§16 Naimés aussitôt reproche à Charlemagne sa décision, ne voulant pas perdre le bénéfice de la formation qu'il a donnée à Richier au cas où celui-ci mourrait¹⁸ (v. 1482-1483 et 1487-1488). Devant le refus de l'empereur, il avance un autre argument, celui de la jeunesse, et donc de l'absence de mesure :

¹⁵Les v. 10050-10051 précisent son ascendance : *Neveu Antelme, fils fu au duc Renier, / Né de la fille au baron Berengier*. Par conséquent, au v. 1468, *niés* signifie sans doute « petit-fils ».

¹⁶

¹⁷L'emploi du nom *Amis* en apostrophe au v. 1478 paraît montrer que l'empereur s'adresse aimablement à celui qu'il considère comme un inférieur. Voir J. Subrenat, « Un fait de style : les interpellations dans *Gaydon, Gui de Bourgogne* », *Actes du IV^e Congrès international de la Société Rencesvals*, Heidelberg, Carl Winter, 1969, p. 129-137, qui, en étudiant l'opposition *ami-sire*, conclut que, au XIII^e s., *sire* « marque une certaine déférence, vraie ou feinte, parfois un véritable respect », tandis qu'*ami* « est le plus souvent vide de sens et sert d'appellatif commode lorsque l'on s'adresse à un interlocuteur de rang inférieur » (*ibid.*, p. 136) ; il semble bien que ce soit déjà le cas dans *Aspremont*, à en juger par le relevé que nous avons établi, dans diverses chansons de geste, des termes d'adresse employés à propos de portiers, relevé qui suggère en outre l'équivalence d'*ami* et de *frere* (Muriel Ott, « Statut des portiers épiques », *Chanter de geste. L'art épique et son rayonnement. Hommage à Jean-Claude Vallecalle*, dir. M. Possamaï-Pérez et J.-R. Valette, Paris, Champion, 2013, p. 351-365, ici p. 356). Dans la première partie d'*Aspremont*, qui se termine au v. 5545, le nom *amis* est aussi utilisé par Charlemagne pour s'adresser à Balant (v. 236), et par Turpin pour s'adresser au portier de Vienne (v. 968).

¹⁸Cf. éd. Brandin : « *Se or l'ocient cil paien mescreü, / Jo l'ai nori, molt par en serai mu.* » (v. 1798-1799).

Sire, dist Naymes, entendez ma raison.
 Richiers est jeunes, si ne set o ne non ;
 Tost i movra ou folie ou tençon,
 Il i covient et mesure et raison. » (v. 1491-1494).

§17

On voit ainsi Richier s'intégrer également à la catégorie des jeunes, catégorie non négligeable dans *Aspremont*, et qui ne se limite pas à Roland et ses compagnons¹⁹. On peut voir encore dans ce passage une réécriture de la chanson de *Roland*, car les remarques de Naimés à propos du comportement prévisible de Richier rappellent les propos d'Olivier lorsque Roland se propose de se rendre chez Marsile :

Nu ferez certes, dist li quens Oliver,
 Voste curages est mult pesmes e fiers ;
 Jo me crendreie que vos vos meslisez.
 Se li reis voelt, jo i puis aler ben. (*Roland*, v. 255-258)

§18

Pourtant, Charles reste insensible aux arguments de Naimés, et Richier est choisi comme messenger. Durant sa tentative de franchissement d'Aspremont, Richier est présenté de façon positive par le narrateur, désireux d'atténuer son échec : voyant les torrents et les précipices, Richier s'y jette, *qu'il ot cuer de felon* (« car il avait un cœur impétueux », v. 1503) ; le narrateur l'appelle *li bers* (1507), *li gentis hom* (1522), *[le] baron* (v. 1530) ; c'est Dieu qui lui permet de sortir du torrent sain et sauf (v. 1508-1509) ; stupéfié par sa rencontre avec le griffon, Richier ne renonce pas et poursuit sa route (v. 1520-1521), jusqu'au moment où il doit abandonner et faire demi-tour (v. 1522-1527).

¹⁹Sont dits explicitement jeunes, dans la première partie de la chanson, Turpin (*Haut home i ot et jenne bachelier*, v. 106), Richier (*Richiers est jeunes*, v. 1492), Roland (*Rollanz fu jeunes, molt ot le cuer legier*, v. 4922), ainsi que Naimés dans l'éd. Brandin, lors de l'entrevue entre Naimés et la reine sarrasine, dans un monologue intérieur de la reine (« *E ! Mahon, sire, par vostre poësté / Nos eüssciés moi et lui ajosté / En un bel lit molt bien egordiné, / Bien en valroit li deduis un regné. Ja d'Agolant ne seroit mais parlé, / Que cis est jovenes et icil est barbé, / S'a tolt le cors de vellece assanblé / Et cist l'a biel et molt bien acesmé.* », v. 2635-2642). Est également caractérisée par la jeunesse, par exemple, la troupe menée par Roland au secours de Charlemagne : *Tuit sont meschin et bachelier legier, / Toz li plus viauz n'avoit poil soz braier* (v. 4304-4305). Dans « Problèmes littéraires soulevés par les chansons de geste : l'exemple d'*Aspremont* », *Au carrefour des routes d'Europe : la chanson de geste*, Actes du X^e Congrès international de la Société Rencesvals pour l'étude des épopées romanes (Strasbourg, 1985), t. I, *Senefiance* n° 20, 1987, p. 333-350, W. Calin, qui voit dans *Aspremont* « une méditation continue sur le *Roland* » (p. 344), insiste notamment sur la place chronologique choisie par *Aspremont*, avant les événements du *Roland* : « Roland jeune, Turpin jeune, Naimés jeune, Charles moins vieux — ils incarnent le *summum* de l'univers épique carolingien, un instant de perfection avant le déclin » (p. 345-346).

§19

À quoi donc sert cet épisode, qui se solde par un échec ? A quoi sert ce personnage, qui ne parvient pas à accomplir sa mission ? On peut considérer qu'est ici mise en œuvre une technique de composition qui consiste à présenter d'abord un personnage qui échoue avant d'en proposer un autre qui réussit, technique dont l'ambassade de Balant à Aix fournit un premier exemple : l'abbé Fromer est incapable de lire la lettre remise par le messenger, et c'est Turpin qui la lit. « Ainsi se trouve introduit le motif de l'épreuve qualifiante *vs* éliminatoire, dont le prototype est peut-être à chercher dans la double quête de Calogrenant et d'Yvain dans *Le Chevalier au lion* et dont *Aspremont* nous montrera d'autres exemples, en particulier dans l'épisode de l'escalade du « tertre [perillos » (v. 1786)] qui donne son titre à la chanson : Richier échoue face au griffon que Naimés, quant à lui, parviendra à vaincre²⁰ ». Sera ainsi grandement valorisé, par contraste, le personnage de Naimés, dont la chanson a fait l'éloge dès le prologue²¹. Cette technique de composition met également l'accent sur l'ascension périlleuse mais aussi pittoresque d'Aspremont²², évoquée en peu de vers à l'intérieur d'une même laisse à propos de Richier (l. 95, v. 1501-1527), abondamment développée et enrichie lorsqu'il s'agit de Naimés.

§20

Il faut par ailleurs remarquer que, contrairement à l'abbé Fromer, Richier ne disparaît pas du récit après son échec. Dans un premier temps, la valeur de Richier, d'abord niée, est ensuite reconnue. Ainsi, à son retour d'Aspremont, lorsqu'il raconte à Naimés *cele destruction* (v. 1529), ce dernier insulte celui qu'il appelle *mauvais garçon* (v. 1531) alors que le narrateur vient de le désigner par le terme de *baron* (v. 1530) ; Naimés accuse Richier de mensonge (v. 1531) et regrette d'avoir veillé à sa formation (v. 1533-1534). Plus tard, cependant, quand Naimés entreprend lui-même de franchir Aspremont, il découvre l'éperon que Richier avait perdu pendant son ascension et se repent alors d'avoir

²⁰A. Corbellari, art. cit., p. 467.

²¹Sur Naimés, voir F. Suard, « La conception du pouvoir dans *Aspremont* », *Pouvoir, liens de parenté et structures épiques*, Actes du 2^e Congrès du REARE, *Médiévales* n° 28, Amiens, 2003, p. 182-193. Il faut noter que, lors de son ambassade incognito outre Aspremont, Naimés est une autre figure de chevalier *souidoier* (voir les v. 1937-1942) et même, dans l'édition Brandin, sans doute en souvenir du *Couronnement de Louis*, de chevalier portier (voir les v. 2400-2406 de l'édition Brandin), à savoir de chevalier ministériel (voir J. Flori, art. cit., p. 240-241). Ce chevalier portier est à rapprocher des autres figures de portier dans *Aspremont* (voir les v. 832-837, 967-979, 1143-1164). Sur les portiers épiques, voir notre article « Statut des portiers épiques », *Chanter de geste. L'art épique et son rayonnement. Hommage à Jean-Claude Vallecalle*, dir. M. Possamaï-Pérez et J.-R. Valette, Paris, Champion, 2013, p. 351-365.

²²Sur cette ascension, voir F. Suard, « *Aspremont*, v. 1549-2333 : l'ambassade de Naimés auprès d'Ago-lant », art. cit., et *Id.*, « *Aspremont* : l'épique, le tragique, l'aventureux », *Les Chansons de geste*, Actes du XVI^e Congrès international Rencesvals, dir. C. Alvar et J. Paredes, Granada, 2005, p. 615-631.

blâmé celui qu'il considère désormais comme un *baron* (v. 1613). Bien plus, au retour de sa mission, dans l'édition Brandin en tout cas, Naimés disculpe Richier auprès de Charlemagne lorsque ce dernier lui demande s'il est *sains et entier* (v. 2769, éd. Brandin) :

— O je voir, sire, ainc n'i oi encombrer
 Fors solement en Aspremont puier.
 A molt grant tort en ot blasme Richier ;
 Son esporon trovai el sablonier
 Et s'i trovai les os de son destrier. (v. 2770-2774, éd. Brandin)

§21

Curieusement l'échec de Richier est ainsi en quelque sorte annulé dans la mesure où la preuve a été apportée qu'il n'avait pas menti et qu'il avait fait preuve d'un grand courage.

§22

Dans un deuxième temps, lors des premiers combats contre les Sarrasins, on découvre Richier à la tête, avec d'autres, du quatrième corps de bataille (v. 2553), responsabilité qui n'échoit en principe qu'à des hommes de premier plan²³, et Richier, *le bon vasaul Richier* (v. 2570)²⁴, accomplit un coup d'éclat en tuant Hector, le porte-enseigne d'Eaumont (v. 2570-2581), ce qui provoque la déroute des païens et la fuite éperdue d'Eaumont vers sa tour, poursuivi courageusement par Richier qui cependant ne parvient qu'à frapper de son épieu le cheval de son adversaire²⁵. Richier sera ensuite récompensé de ces deux exploits. En effet, lors du partage des idoles païennes, absent de l'édition Suard mais présent dans l'édition Brandin et dans le ms. *F*²⁶, partage où des morceaux des statues sont donnés exclusivement à des *barons*, Richier reçoit une tête pour ce qu'il a accompli :

A ses barons done Karles l'or mier.
 Un braç en done Droon le Berruier,
 Roi Salemon le costé senestrier
 Et Anquetin le cuisse o le braier,
 Le destre espaulle en dona Berengier,
 La teste en ot li bons vasax Richier
 Pour l'orieflanbe qu'il lor fist trebucier
 Et por Eaumon qu'il ossa encauchier. (v. 3451-3458, éd. Brandin)

²³Voir les v. 2433-2434, 2437-2440, 2445-2449, 2452-2455.

²⁴Après ce vers, il est précisé dans l'éd. Brandin que Richier est celui *Dont Charlemaines ot fait son mesagier* (v. 3299) et qu'*Il ne fu mie par mi l'estor lanier* (v. 3300), tandis qu'on lit dans l'éd. Suard : *Sis fu bons Charle, molt ot bon gerroier* (v. 2571).

²⁵Voir les v. 2596, 2609-2612, 2619-2627, 2640-2647.

²⁶Voir dans l'éd. Suard la laisse qui occupe le bas de la p. 692 et la première moitié de la p. 693.

§23 Si Richier est récompensé pour une raison précise, il n'en demeure pas moins qu'il est associé à des barons.

§24 Plus tard, quand l'avant-garde de Charlemagne prend les troupes de Girard pour des armées sarrasines et décide d'envoyer un messenger à l'empereur pour lui demander son secours, Salomon demande à Richier d'accomplir cette mission :

— Car i alez, dist Salemons, Richier ;
 Vos estes preuz et mout bons chevaliers,
 Je ne sais home mialz nos an puist aidier. (v. 3258-3260)

§25 Mais Richier, qui au début de la chanson s'était proposé, refuse ici avec énergie : certes, il est un *povres chevaliers* (v. 3267), mais il est surtout un valeureux guerrier qui ne veut pas se montrer couard, et il a bien l'intention de faire du butin sur les ennemis, butin qu'il partagera avec ses amis :

§26 Richiers respont : « Serai je donc lanier,

Que l'en me doie an mesage anvoier ?
 Por ce se suis .i. povres chevaliers,
 Que je n'ai pas granz terres a baillier,
 Si sui je ancores et corageus et fier,
 S'ai bone hante et bon corant destrier,
 Si i voldrai aus paiens gaaignier.
 Se je per l'ame por le cors espargnier,
 Dont me puis je mauvessement prissier.
 O les païens me voudrai aointier,
 Ou je voldrai assez or gaaignier
 Dom mi ami seront tuit parçonier. » (v. 3265-3276)

§27 Tous les comtes approuvent alors sa réaction :

Dient li conte : « Cist est bon chevalier,
 Ne [se] vialt pas por paiens esmaier. » (v. 3277-3278)

§28 Cette scène laisse penser que, d'une certaine manière, Richier a changé de statut : s'il reste un pauvre chevalier, il n'est plus isolé, il a désormais des amis avec qui il veut partager son futur butin (v. 3276) ; autrement dit, Richier se soumet ici à l'« obligation sociale »²⁷ de la largesse. La suite de la scène paraît confirmer ce changement, puisqu'après Richier,

²⁷Nous empruntons l'expression à Ph. Haugeard, *op. cit.*, p. 25.

dans trois laisses parallèles (laissez 196-198), trois barons sollicités par Salomon refusent avec hauteur d'aller chercher le secours de Charles, ne voulant pas eux non plus être taxés de couardise. Richier est ainsi associé à ces barons, alors qu'au début de la chanson, à propos de l'ambassade chez Agolant, il était dissocié des barons qui s'étaient proposés.

§29 Une confirmation supplémentaire se rencontre un peu plus loin, lorsque Charlemagne fait organiser ses troupes en sept corps de bataille (laissez 218-223) : à la tête de la troisième *eschiele* se trouvent *des Naymes de Baivier* (v. 3620), *le bon danois Ogier* (v. 3621), et *le bon vassal Richier* (v. 3620), qui est donc mis sur le même plan que des personnages de haut rang.

§30 Le nom de Richier apparaît encore plus tard, lorsqu'il est dit d'Eaumont que *De la mesnie dant Richier le Normant / Nos a ocis Huon et Elinant* (v. 4801-4802)²⁸ : il semble qu'il s'agit du même personnage, qui était appelé *li bons Normans Richiez* au v. 2596²⁹. Si c'est le cas, on voit que Richier, appelé *dant*³⁰, a désormais une *mesnie*, qui rappelle les amis avec qui il comptait partager son butin (v. 3276). C'est la dernière apparition de ce personnage dans la première partie de la chanson.

§31 Dans la seconde partie de la chanson, Richier *li preuz* (v. 7332) réapparaît avec d'autres (le roi Desier de Pavie, le duc Naimes, et un converti, Jérémie, dont c'est la seule apparition) à la tête d'un corps de bataille. Plus loin, avec un certain Bernard, il est envoyé chercher la tête et le bras d'Eaumont mort (v. 7543), et les deux hommes sont désignés par le groupe nominal *Li dui baron* (v. 7547). Dans la bataille contre les armées d'Agolant, Richier participe activement aux combats, en association récurrente avec des hommes puissants (Huon, Ogier, Samson, Naimes, Salomon) et de jeunes chevaliers (Roland et ses compagnons Graëlent, Estout de Langres, Morant)³¹. Il partage aussi les revers de guerriers de haut rang : il est capturé avec Salomon tandis qu'Ogier et Naimes sont désarçonnés (v. 9857-9858).

§32 Plus tard, Richier fait l'objet d'une présentation soignée, au moment où il est attaqué par le roi sarrasin Ulien :

En son escu ala ferir Richier

²⁸À la l. 286 de l'éd. Brandin, qui correspond à la l. 264 de l'éd. Suard, Richier est associé à Morant, et il tue Moÿsant.

²⁹Le nom de *Richiers le Normant* apparaît encore v. 9530.

³⁰Dans la première partie de la chanson, l'appellatif *dant* est aussi employé à propos de Girart (v. 925, 1298, 1325, 2812, 2966, 4329), de son neveu Claire (v. 1284, 1288), de l'abbé Fromer (v. 283, peut-être avec une nuance ironique, et v. 301), de Giraz de Clarant dont c'est la seule apparition (v. 2433), et de Charlemagne (v. 5178, peut-être avec une nuance de mépris).

³¹Voir les v. 8691, 8765, 8778, 8915, 9432, 9443, 9530, 9635.

Neveu Antelme, fils fu au duc Renier,
 Né de la fille au baron Berengier,
 Dont Karlemaines dut faire mesagier.
 Li rois l'amoit forment et tenoit chier ;
 En tote l'ost n'ot mellor chevalier,
 Ne meus seüst un message noncier
 Ne Sarrasins ocire et detrencier. (v. 10049-10056)

§33 On voit ici que l'échec initial de Richier est totalement oublié, et que ses qualités de messager sont même louées ! Bien évidemment, Richier à son tour frappe Ulien et le tue (v. 10066).

§34 Richier est encore associé à des hommes de haut rang pour veiller à l'établissement de la tente royale (v. 10163), aller au secours du duc Girard (v. 10182), et, après la mort d'Agolant, retourner au camp pour prendre du repos (v. 10306). Il apparaît une dernière fois au v. 10415 : la guerre est finie, mais Charlemagne est en proie au chagrin car beaucoup de guerriers sont morts. Il n'y a personne qui soit suffisamment valide pour le servir à son repas ce soir-là, à l'exception de cinq personnages :

Ne mes que seul Girardet et Richier,
 Estoz de Langres, Haton et Berengier (v. 10415-10416),

§35 Ces personnages sont, outre Richier, d'une part le plus jeune fils de Girard, d'autre part trois compagnons de Roland, mentionnés dès le début de la chanson, formés par Charlemagne (v. 947-949). Richier fait ainsi partie d'un groupe de jeunes gens, ce qui nous ramène à la scène initiale où Naimés dénonçait sa jeunesse (v. 1492), qui risquait de faire de lui un messager sans mesure. Mais il paraît désormais intégré.

§36 On le voit, à la fin de la chanson, Richier le *povre chevalier* n'est pas devenu *duc* ou *contor* (voir les v. 104 et 9024). Toutefois, un nombre important d'indices permettent de penser que le statut social de ce personnage a changé. Pourtant, il était sans doute impossible, à propos d'un personnage précis, de mettre en scène une promotion sociale si extraordinaire et sans doute rarissime. Comme le note D. Barthélemy, la chanson d'*Aspremont* « exagère les possibilités offertes à ces sortes de classes moyennes que sont les serfs ministériaux et les vavasseurs. S'élever et s'enrichir par son seul mérite guerrier, fait de courage et de talent, cela arrive-t-il si souvent ? C'est le mot d'ordre de rois et de princes 'chevaleresques' pour recruter à des guerres, à des tournois, à des croisades. Mais gagne-t-on tant que cela ? Les préjugés en fait ne sont pas effacés, les barons restent maîtres du jeu en dépit de son apparente ouverture.³² » D'une certaine façon, la

³²Art. cit., p. 188.

trajectoire de Richier dans *Aspremont* souligne discrètement l'impossibilité de voir advenir dans le réel ce que promettent les barons dans leurs discours, une promotion sociale spectaculaire.

Quelques mots à propos de : Muriel Ott

Muriel Ott est Professeur de Littérature française du Moyen Âge à l'Université de Strasbourg. Spécialiste de la chanson de geste, elle a déjà publié deux éditions de chansons de geste (*Guibert d'Andrenas*, Paris, Champion, 2004, et la *Chevalerie Ogier*, t. I, *Enfances*, Paris, Champion, 2013) ainsi que trois ouvrages collectifs en lien avec l'épopée (*L'Épopée médiévale et la Bourgogne*, Dijon, EUD, 2006, et, en collaboration, *Le Souffle épique. L'esprit de la chanson de geste*, Dijon, EUD, 2011, et *Le Héros et la mort dans les traditions épiques*, Paris, Karthala, 2018). Elle est actuellement présidente de la Société internationale Rencesvals pour l'étude des épopées romanes.

Pour citer cet article

Muriel Ott, « « Donc n'avons nos .i. povre chevalier [...] ? » : », *Op. cit., revue des littératures et des arts* [En ligne], « Agrégation 2020 », n° 20, automne 2019, mis à jour le : 09/12/2019, URL : <https://revues.univ-pau.fr/opcit/548>.